

Blois, le 27 Octobre 2026

Coordination Syndicale Départementale
CSD41
35 Avenue de l'Europe
41000 Blois

A l'attention de :
M. le Président du CDG 41
M. Jean Pierre CHARLES-GUIMPIED
M. le Prefet du Loir et Cher.
M. Joseph Zimet

Objet :

Préavis de grève de 0h à 24h pour la journée du 05 novembre, reconductible jusqu'au 31 Décembre 2026.

Monsieur le Président du CDG41, Monsieur le Prefet du Loir et Cher,
La CSD CGT 41 dépose, par la présente, un préavis de grève couvrant la journée du 05 novembre 2026, de 0h à 24h, incluant les agent-es dont les horaires comportent des périodes de nuit précédant ou suivant les journées concernées, reconductible jusqu'au 31 Décembre 2026.

Ce préavis s'inscrit dans un contexte national et départemental marqué par une dégradation profonde et continue des rémunérations, des carrières, des conditions de travail et du droit à la formations professionnelle dans la Fonction publique territoriale.

Depuis plusieurs mois, les politiques d'austérité imposées aux collectivités territoriales continuent de détériorer les conditions de travail des agents publics et la qualité du service rendu à la population.

Les contraintes budgétaires croissantes, l'insuffisance des effectifs, la multiplication des missions sans moyens supplémentaires ainsi que le gel de nombreuses dépenses de fonctionnement aggravent les difficultés rencontrées quotidiennement dans les collectivités et établissements publics locaux.

Dans le même temps, l'inflation continue de peser lourdement sur le pouvoir d'achat des agents territoriaux.

Les faibles revalorisations salariales intervenues ces dernières années demeurent insuffisantes pour compenser les pertes accumulées.

De nombreux agents ne parviennent plus à vivre dignement de leur travail alors qu'ils assurent des missions essentielles à la cohésion sociale et au fonctionnement de la République.

La CSD CGT 41 constate également une dégradation préoccupante du dialogue social dans de nombreuses collectivités, une remise en cause des droits des représentants du personnel, ainsi qu'une fragilisation continue des moyens consacrés à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail des agents.

Par ailleurs, la mobilisation de la jeunesse en faveur du droit à l'éducation, contre la sélection sociale et contre les inégalités territoriales doit être entendue.

Face aux revendications légitimes exprimées par les lycéennes, lycéens, étudiantes et étudiants, les réponses fondées sur la répression et les atteintes aux libertés publiques ne peuvent constituer une solution. Les services publics d'éducation, comme l'ensemble des

Blois, le 27 Octobre 2026

services publics, ont besoin de moyens humains, matériels et financiers à la hauteur des besoins de la population.

La CSD CGT 41 appelle ainsi l'ensemble des agents territoriaux à se mobiliser afin d'obtenir :

- Un plan d'investissement et de financement de la Fonction publique en lieu et place du projet de baisse des budgets des collectivités de 5,6 milliards d'euros ;
- Le dégel et l'augmentation du point d'indice à 6,50€ immédiatement, l'effectivité de l'égalité salariale et la revalorisation des filières à prédominance féminine ;
- Un plan de recrutement et de titularisation permettant de répondre aux enjeux de lutte contre la précarité, la surcharge de travail et de répondre aux besoins de la population ;
- L'abrogation immédiate de la loi de transformation de la Fonction Publique ;
- L'arrêt immédiat de toute répression et tous actes de violence, le respect des droits et libertés fondamentales, notamment du droit de grève et de manifester ;
- L'ouverture de négociations sur les revendications de la jeunesse avec des budgets dédiés (suppression de Parcoursup, embauches de personnel, plan d'investissement bâtiminaire).

Nous appelons l'ensemble des agentes et agents publics et salarié-es à continuer d'exprimer leurs revendications légitimes par toutes formes d'actions nécessaires et à participer aux actions et aux mobilisations qui seront organisées lors de la journée du 5 novembre 2026 et voir pour les journées suivantes.

C'est pourquoi la CSD CGT 41 dépose un préavis de grève pour la journée du 05 novembre reconductible jusqu'au 31 Décembre 2026, de 0h à 24h. Ce préavis couvre :

- l'ensemble des agent-es de la Fonction publique territoriale du département Loir et Cher ;
- les salarié-es des entreprises de l'eau, de l'assainissement, de la thanatologie et du secteur privé du logement social.

Recevez, Monsieur le Président du CDG41, Monsieur le Prefet du Loir et Cher nos sincères salutations syndicales.

Pour la CSD CGT 41
RIVIERE Nicolas

